

431286-2026 - Hange

Prantsusmaa – Ehitiste arhitektuuriteenused – Concours de maitrise d'oeuvre pour l'opération "RILLIEUX LA PAPE - OSTERODE - LOT A2 - Construction neuve de 63 logements sociaux collectifs"

OJ S 119/2026 24/06/2026

Ideekonkursi kutse - Paranduse teade

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: GIE DIR AURA - CDC HABITAT

E-posti aadress: axel.tarricone@cdc-habitat.fr

Hankija õiguslik vorm: Avalik-õiguslik isik

Hankija tegevus: Elamu- ja kommunaalmajandus

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Concours de maitrise d'oeuvre pour l'opération "RILLIEUX LA PAPE - OSTERODE - LOT A2 - Construction neuve de 63 logements sociaux collectifs"

Kirjeldus: Concours de maitrise d'oeuvre pour l'opération "RILLIEUX LA PAPE - OSTERODE - LOT A2 - Construction neuve de 63 logements sociaux collectifs"

Menetluse tunnus: ebe956f7-6979-471b-b8fb-ffc33d385bde

Sisemine tunnus: 2026-017_RILLIEUX_OSTERODE_Construction

Menetluse liik: Piiratud

Menetluskorra kirjeldus: Concours restreint mission de maitrise d'œuvre - construction neuve en BIM

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71221000 Ehitiste arhitektuuriteenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Rillieux La Pape

Sihtnumber: 69 140

Riik – jaotus (NUTS): Rhône (FRK26)

Riik: Prantsusmaa

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: - La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 8 560 000 euros hors TVA. La durée prévisionnelle des travaux est de 24 mois (os de démarrage prévu en avril 2028) - Le montant de la prime versée aux candidats qui ont remis des prestations conformes au règlement du concours est de 33 000 euros HT. - forme juridique du groupement : A l'issue de l'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur n'imposera pas de forme de groupement, mais dans le cas d'un groupement conjoint, il imposera un mandataire solidaire conformément à l'article R.2142-22 du Code de la commande publique. Conformément à l'article R2142-23 du Code de la commande publique, un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour

un même marché public. Conformément à l'article R2142-21 du Code de la commande publique, les candidats ont l'interdiction de présenter pour le marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : 1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° En qualité de membres de plusieurs groupements. Cette interdiction ne s'applique toutefois pas aux cotraitants portant les compétences BIM Manager et réemploi ainsi que pour l'Assistant à Maitrise d'Usage (AMU). - Minimum requis : ° Composition minimale requise pour l'équipe : Architecte mandataire, Economiste de la construction, BET fluides, BET structure, Référent HQE (référentiel habitat durable et NF Habitat HQE), BET VRD, Paysagiste, OPC, BIM manager, Référent réemploi, Assistant à Maitrise d'Usage (AMU). ° Effectif minimum du mandataire : 3 architectes ° La compétence architecturale doit être portée par le mandataire du groupement - Critères de sélection des candidatures : 1° Moyens humains = 10 points 1.1 Qualification professionnelle des personnes physiques en charge de l'exécution du marché (10 points) 2° Adéquation des références architecturales = 75 points 2.1 Programme de l'opération, type de missions, cout définitif de réalisation (40 points) 2.2 Qualité architecturale des références (type d'architecture, intégration dans le site, aspects environnementaux, réemploi...) (35 points) 3° Adéquation des références des cotraitants (3 références détaillées par co-traitant listé ci-dessous sur format A4 paysage) = 15 points 3.1 Références référent HQE (8 points) 3.2 Références BE Paysage (5 points) 3.3 Références référent réemploi (2 points) - Critères d'évaluation des projets par le jury (pour information) : A titre d'information, il est d'ores et déjà précisé que les critères retenus pour le jugement des projets seront mis en œuvre de la manière suivante : • Adéquation au programme (40%) ; 1. Enveloppe financière (55 points) : - budget annoncé (respect du cout d'objectif) = 10 points - budget vérifié par économiste et détaillé par lot et cohérent avec le projet architectural et technique (stationnements, RCU, aménagements extérieurs, performance visée) = 30 points - honoraires demandés = 15 points 2. Réponse au programme (45 points) : - respect de la constructibilité cible = 10 points - organisation fonctionnelle du programme et répartition des typologies PSLA / LLS, dans le respect des exigences de granulométrie, incluant les surfaces des logements ainsi que les surfaces annexes privatives extérieures:= 15 points - organisation du stationnement = 5 points - orientation des logements et qualité d'agencement intégrant notamment la présence d'une cuisine fermable dans au moins 50% des logements à partir du T3 = 10 points - fonctionnalité et lisibilité des locaux communs (Local OM en Rdc, local entretien, local vélos), résidentialisation de l'ensemble : 5 points • Indications techniques visant la qualité environnementale de l'ensemble (30%) ; 1. Respect de la RE 2020 seuil 2028, NF Habitat HQE niveau Très performant, Référentiel Habitat Durable de la Métropole de Lyon (millésime 2025) : 35 points 2. Cohérence avec la charte développement durable de la ville de Rillieux-la-Pape, Label Bâtiment Bio Sourced niveau 2, respect des exigences environnementales de l'opération d'aménagement: : 35 points 3. Choix constructifs et matériaux : durabilité, réemploi : 30 points • Parti architectural (30%) ; 1. Principes architecturaux proposés : 20 points 2. Respect des principes d'aménagement : 20 points 3. Prise en compte de la topographie existante : 20 points 4. Partis retenus pour le traitement des limites : 20 points 5. Intentions paysagères et traitement du cœur d'îlot : 20 points

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Concours de maitrise d'oeuvre pour l'opération "RILLIEUX LA PAPE - OSTERODE - LOT A2 - Construction neuve de 63 logements sociaux collectifs"

Kirjeldus: Concours de maitrise d'oeuvre pour la construction neuve de 63 logements sociaux collectifs sur le lot A2 de la résidence Ostérode à Rillieux La Pape

Sisemine tunnus: Lot unique

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71221000 Ehitiste arhitektuuriteenused

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Rillieux La Pape

Sihtnumber: 69 140

Riik – jaotus (NUTS): Rhône (FRK26)

Riik: Prantsusmaa

5.1.6. Üldine teave

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Keskmine aastane käive

Valikukriteeriumi kirjeldus: chiffres d'affaires globaux et les chiffres d'affaires concernant les services objet du marché des trois derniers exercices clos de chaque cotraitant

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljalimiseks

Kriteerium: Keskmine aastane tööjõud

Valikukriteeriumi kirjeldus: moyens humains généraux (effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années) et sur les moyens matériels généraux de l'entreprise (à fournir pour chaque co-traitant)

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljalimiseks

Kriteerium: Asjakohased haridus- ja kutsekvalifikatsioonid

Valikukriteeriumi kirjeldus: Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché. Attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes et qualifications OPQTECC ou SYNTEC ou équivalent pour les co-traitants

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljalimiseks

Kriteerium: Viited määratud teenustele

Valikukriteeriumi kirjeldus: S'agissant de la compétence architecturale: trois références de moins de 5 ans portant sur des programmes proches de l'objet de la consultation (opération avec une soixantaine de logements collectifs en opération publique d'aménagement respectant le référentiel Habitat durable de la Métropole de Lyon, RE2020 seuil 2028, NF Habitat HQE, contenant des logements vendus en accession au détail), en cours ou achevés, précisant la localisation, le maître d'ouvrage, le nombre de logements, les surfaces développées en logements (SDP, SHAB) et le ratio SHAB/SDP, la mission exécutée, la durée du chantier, ou le stade d'avancement de l'opération en cas de projet en cours, le calendrier d'opération (si opération en cours) ou la date de réception, la performance environnementale et les certifications visées/obtenues, le coût HT de réalisation, arrêté à la date de remise de candidature (si opération en cours) ou définitif (si projet achevé), comprenant obligatoirement

infrastructure, superstructure, VRD et espaces verts, et le ratio en €/HT/m² de shab, la présence de logements vendus en accession au détail.» S'agissant des compétences HQE, BE Paysage et réemploi : trois références détaillées de moins de 5 ans proches de l'objet de la consultation (format A4 paysage), indiquant le montant, la date, les missions réalisées et le destinataire public ou privé. S'agissant des autres compétences : une liste des principaux services fournis au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 3

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Adéquation au programme

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (kümnendkoht, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 0,4

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: • Indications techniques visant la qualité environnementale de l'ensemble

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (kümnendkoht, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 0,3

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Parti architectural

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (kümnendkoht, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 0,3

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_XyucU_AsN8

5.1.12. Hanke tingimused

Ideekonkursi korraldamise tingimused:

Žürii otsus on hankijale siduv: ei

Konkursile järgnev teenusleping sõlmitakse ühega konkursi võitjatest

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Lubatud

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: TGI DE LYON

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: GIE DIR AURA - CDC HABITAT

Registreerimisnumber: 75137677300022

Postiaadress: 5, place Camille Georges

Linn: Lyon
Sihtnumber: 69002
Riik – jaotus (NUTS): Rhône (FRK26)
Riik: Prantsusmaa
Kontaktpunkt: Axel Tarricone
E-posti aadress: axel.tarricone@cdc-habitat.fr
Telefon: 07 61 41 70 44
Teabevahetuse lõpp-punkt (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_XyucU_AsN8
Hankija profiil: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>
Selle organisatsiooni rollid:
Hankija

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: TGI DE LYON
Registreerimisnumber: 17690111400403
Linn: LYON
Sihtnumber: 69003
Riik – jaotus (NUTS): Rhône (FRK26)
Riik: Prantsusmaa
E-posti aadress: tj-lyon@justice.fr
Telefon: 0472607012
Selle organisatsiooni rollid:
Vaidlustusorgan

10. Muudatus

Eelmise teate versioon, mida muudetakse

:

60af6618-5829-4283-8f2d-43cdaf4e8150-01

Muudatuse peamine põhjus

:

Teave ajakohastatud

Kirjeldus

:

Ajout de la mention "ou équivalent" à l'article 3.4.2. PIECES A FOURNIR PAR TOUS LES CANDIDATS concernant les références demandées pour la compétence architecturale: S'agissant de la compétence architecturale: trois références de moins de 5 ans portant sur des programmes proches de l'objet de la consultation (opération avec une soixantaine de logements collectifs en opération publique d'aménagement respectant le référentiel Habitat durable de la Métropole de Lyon, RE2020 seuil 2028, NF Habitat HQE, contenant des logements vendus en accession au détail, ou équivalent), en cours ou achevés, précisant la localisation, le maître d'ouvrage, le nombre de logements, les surfaces développées en logements (SDP, SHAB) et le ratio SHAB/SDP, la mission exécutée, la durée du chantier, ou le stade d'avancement de l'opération en cas de projet en cours, le calendrier d'opération (si opération en cours) ou la date de réception, la performance environnementale et les certifications visées/obtenues, le coût HT de réalisation, arrêté à la date de remise de candidature (si opération en cours) ou définitif (si projet achevé), comprenant obligatoirement infrastructure, superstructure, VRD et espaces verts, et le ratio en EurosHT/m2 de shab, la présence de logements vendus en accession au détail. Changement des critères de notation

des offres (baisse de la pondération du critère d'adéquation au programme + ajout du critère méthodologie) : • Adéquation au programme (30%) ; 1. Enveloppe financière (55 points) : - budget annoncé (respect du cout d'objectif) = 10 points - budget vérifié par économiste et détaillé par lot et cohérent avec le projet architectural et technique (stationnements, RCU, aménagements extérieurs, performance visée) = 30 points - honoraires demandés = 15 points 2. Réponse au programme (45 points) : - respect de la constructibilité cible = 10 points - organisation fonctionnelle du programme et répartition des typologies PSLA / LLS, dans le respect des exigences de granulométrie, incluant les surfaces des logements ainsi que les surfaces annexes privatives extérieures:= 15 points - organisation du stationnement = 5 points - orientation des logements et qualité d'agencement intégrant notamment la présence d'une cuisine fermable dans au moins 50% des logements à partir du T3 = 10 points - fonctionnalité et lisibilité des locaux communs (Local OM en Rdc, local entretien, local vélos), résidentialisation de l'ensemble : 5 points • Indications techniques visant la qualité environnementale de l'ensemble (30%) ; 1. Respect de la RE 2020 seuil 2028, NF Habitat HQE niveau Très performant, Référentiel Habitat Durable de la Métropole de Lyon (millésime 2025) : 35 points 2. Cohérence avec la charte développement durable de la ville de Rillieux-la-Pape, Label Bâtiment Bio Sourced niveau 2, respect des exigences environnementales de l'opération d'aménagement: : 35 points 3. Choix constructifs et matériaux : durabilité, réemploi : 30 points • Parti architectural (30%) ; 1. Principes architecturaux proposés : 20 points 2. Respect des principes d'aménagement : 20 points 3. Prise en compte de la topographie existante : 20 points 4. Partis retenus pour le traitement des limites : 20 points 5. Intentions paysagères et traitement du coeur d'îlot : 20 points • Méthodologie (10%) ; 1. Engagement à respecter le planning prévisionnel du Maître d'ouvrage et dispositions proposées pour cela : 40 points 2. Organisation de l'équipe, répartition des missions et des tâches, méthode de travail proposée pour garantir le respect du programme, de la qualité, du coût et des délais : 40 points 3. Intégration du BIM (niveau de modélisation, organisation et gestion des données dès la phase esquisse): 20 points

10.1. Muudatus

Punkti tunnus: LOT-0001

Muudatuste kirjeldus: - Ajout de la mention "ou équivalent" à l'article 3.4.2. PIECES A FOURNIR PAR TOUS LES CANDIDATS concernant les références demandées pour la compétence architecturale: S'agissant de la compétence architecturale: trois références de moins de 5 ans portant sur des programmes proches de l'objet de la consultation (opération avec une soixantaine de logements collectifs en opération publique d'aménagement respectant le référentiel Habitat durable de la Métropole de Lyon, RE2020 seuil 2028, NF Habitat HQE, contenant des logements vendus en accession au détail, ou équivalent), en cours ou achevés, précisant la localisation, le maître d'ouvrage, le nombre de logements, les surfaces développées en logements (SDP, SHAB) et le ratio SHAB/SDP, la mission exécutée, la durée du chantier, ou le stade d'avancement de l'opération en cas de projet en cours, le calendrier d'opération (si opération en cours) ou la date de réception, la performance environnementale et les certifications visées/obtenues, le coût HT de réalisation, arrêté à la date de remise de candidature (si opération en cours) ou définitif (si projet achevé), comprenant obligatoirement infrastructure, superstructure, VRD et espaces verts, et le ratio en EurosHT/m2 de shab, la présence de logements vendus en accession au détail. - Changement des critères de notation des offres (baisse de la pondération du critère d'adéquation au programme + ajout du critère méthodologie) : • Adéquation au programme (30%) ; 1. Enveloppe financière (55 points) : - budget annoncé (respect du cout d'objectif) = 10 points - budget vérifié par économiste et détaillé par lot et cohérent avec le projet architectural et technique (stationnements, RCU, aménagements extérieurs, performance visée) = 30

points - honoraires demandés = 15 points 2. Réponse au programme (45 points) : - respect de la constructibilité cible = 10 points - organisation fonctionnelle du programme et répartition des typologies PSLA / LLS, dans le respect des exigences de granulométrie, incluant les surfaces des logements ainsi que les surfaces annexes privatives extérieures:= 15 points - organisation du stationnement = 5 points - orientation des logements et qualité d'agencement intégrant notamment la présence d'une cuisine fermable dans au moins 50% des logements à partir du T3 = 10 points - fonctionnalité et lisibilité des locaux communs (Local OM en Rdc, local entretien, local vélos), résidentialisation de l'ensemble : 5 points • Indications techniques visant la qualité environnementale de l'ensemble (30%) ; 1. Respect de la RE 2020 seuil 2028, NF Habitat HQE niveau Très performant, Référentiel Habitat Durable de la Métropole de Lyon (millésime 2025) : 35 points 2. Cohérence avec la charte développement durable de la ville de Rillieux-la-Pape, Label Bâtiment Bio Sourced niveau 2, respect des exigences environnementales de l'opération d'aménagement: : 35 points 3. Choix constructifs et matériaux : durabilité, réemploi : 30 points • Parti architectural (30%) ; 1. Principes architecturaux proposés : 20 points 2. Respect des principes d'aménagement : 20 points 3. Prise en compte de la topographie existante : 20 points 4. Partis retenus pour le traitement des limites : 20 points 5. Intentions paysagères et traitement du coeur d'îlot : 20 points • Méthodologie (10%) ; 1. Engagement à respecter le planning prévisionnel du Maître d'ouvrage et dispositions proposées pour cela : 40 points 2. Organisation de l'équipe, répartition des missions et des tâches, méthode de travail proposée pour garantir le respect du programme, de la qualité, du coût et des délais : 40 points 3. Intégration du BIM (niveau de modélisation, organisation et gestion des données dès la phase esquisse): 20 points - ajout de la mention suivante, à l'article 3.7 du RC : Il est demandé la production d'une maquette BIM au stade esquisse (ESQ), géoréférencée - ajout au même article de la maquette BIM comme rendu du dossier projet

Hankedokumente muudeti: 19/06/2026

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 1835b312-7250-4de5-8811-93743d4cf6e5 - 02

Vormi liik: Hange

Teate liik: Ideekonkursi kutse

Teate alaliik: 23

Teate saatmise kuupäev: 19/06/2026 17:46:27 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 431286-2026

ELT S väljaande number: 119/2026

Avaldamise kuupäev: 24/06/2026